

13058

Département: BOUCHES DU RHONE
SGC DE CHATEAURENARD

MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

NUMÉRO SIRET : 211300587-00014

POSTE COMPTABLE : 013205

M57

Commune de moins de 3500 hab.

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2024

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2024 COMMUNE DE MAUSSANE LES ALPILLES

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 10 avril 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au service comptabilité de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans le contexte inflationniste en maintenant des arbitrages opérés en 2023 (ex pas d'exploitation de la piscine municipale en 2023, extinction éclairage public)
- de prendre en compte l'indemnisation des communes membres du SIVU de la perception à hauteur de 250 000€
- de prendre en compte les mesures décidées par l'Etat en matière de rémunération des fonctionnaires (augmentation de 5 points des indices au 1^{er} janvier ; mesures sectorielles, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat)
- de se doter des marges de manœuvre nécessaires pour financer des investissements nécessaires sans recourir à l'emprunt
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région et de l'Etat chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des prestations et services fournies à la population, aux impôts locaux, à la taxe additionnelle aux droits de mutation, aux dotations versées par l'Etat et l'intercommunalité (CCVBA), aux revenus générés par le patrimoine détenu par la commune et à quelques produits exceptionnels (ex : les remboursements d'assurance)

Les recettes de fonctionnement 2024 (hors excédent reporté) représentent 4 358 454 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2024 (hors virement à la section d'investissement) représentent 4 193 852€. La masse salariale brute représente 50 % des dépenses de fonctionnement de la ville (hors financement section d'investissement). Ce ratio comprend toutefois la part de masse salariale qui est répercutée sur le budget de la régie et qui est donc remboursée à la commune.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

Les impôts locaux : perçu 2 105 130€ en 2023 et prévision 2024 2 440 344€ sans augmentation du taux des 3 taxes locales. L'évolution sensible du produit est due à la majoration des bases décidée annuellement par l'Etat pour tenir compte de l'inflation (3,8% en 2024) et à la majoration de 60% du produit de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires.

Les dotations versées par l'Etat : perçu 115 610 € en 2023 et prévision 2024 156 510€

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population : 185 092€ en 2023 et prévision 2024 pour 226 600€.

A noter à compter de l'exercice 2020 la perception par la commune de la taxe communale additionnelle aux droits de mutation compte-tenu de son classement en station de tourisme. Le produit encaissé en 2023 est de 393 046€. L'estimation 2024 est prudemment arrêtée à 330 000€

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	1 207 352	Excédent reporté	1 242 441
Dépenses de personnel	2 102 500	Recettes des services	549 300
Autres dépenses de gestion courante	800 700	Impôts et taxes	3 257 344
Dépenses financières	78 300	Dotations et participations	201 510

Dépenses exceptionnelles	0	Autres recettes de gestion courante	310 200
Autres dépenses	5 000	Recettes exceptionnelles	0
Dépenses imprévues	0	Recettes financières	100
Total dépenses réelles	4 193 852	Autres recettes	40 000
Charges (écritures d'ordre entre sections)	3 000	Total recettes réelles +excédent	5 600 895
Virement section investissement	1 404 043	Produits (écritures d'ordre entre sections)	0
Total général	5 600 895	Total général	5 600 895

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2024 sont inchangés. Pour mémoire :

- *concernant les ménages :*

. Taxe foncière sur le bâti 30,60% (le taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties de 15,55% est majoré depuis 2021 du taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties voté en 2020 par le Département à hauteur de 15,05%)

. Taxe foncière sur le non bâti 39,58%

-la commune retrouve la faculté de fixer un taux de taxe d'habitation mais qui ne s'applique plus qu'aux résidences secondaires (THRS). Il est fixé à 12,68% (identique à la dernière année de fixation de ce taux par la collectivité)

Compte-tenu du classement de la commune en « zone tendue » par décret du 25 août 2023 le conseil municipal a voté une majoration de 60% du produit de la THRS

- *concernant les entreprises*

Cotisation foncière des entreprises (CFE) : fixé par la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 2 440 344€.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations prévisionnelles de l'Etat s'élèveront à 88 800€ (DGF/DSR et dotation natura 2000)

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à

caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
		Solde d'investissement reporté	
Solde d'investissement reporté	104 750	Virement de la section de fonctionnement	1 404 043
Remboursement d'emprunts	298 162	FCTVA	198 405
Travaux de bâtiments/équipements	1 439 657	Mise en réserves	0
Travaux de voirie et Réseaux Divers	1 082 305	Cessions d'immobilisations	5 000
Dépenses imprévues	0	Taxe d'aménagement	91 207
Autres dépenses	232 745	subventions	1 455 964
Charges (écritures d'ordre entre sections)	0	Emprunt	0
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	3 000
		Autres	0
Total général	3 157 619	Total général	3 157 619

c)) Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- Requalification du parc Benjamin Priaulet
- Restauration du petit patrimoine rural non protégé (fontaines, lavoirs)
- Modernisation éclairage public
- Création d'un 4^{ème} court de tennis
- Travaux d'équipements dans la cour des écoles
- Renforcement réseau électrique
- Travaux de voirie impasse de la source et rue Reine Jeanne

d) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat :273 656€
- de la Région :94 329 €
- du Département : 837 899€
- de l'Europe :29 600€
- participation CCVBA : 220 480€

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

(

a) Recettes et dépenses de fonctionnement : 5 600 895€

Recettes et dépenses d'investissement : 3 157 619 € réparties comme suit :

- dépenses : crédits reportés (restes à réaliser) 2023 : 584 707€
nouveaux crédits : 2 468 162
TOTAL : 3 157 619€ avec solde d'investissement reporté

- Recettes : crédits reportés (restes à réaliser) 2023 : 786 586€
nouveaux crédits : 2 371 033€ avec réserves capitalisées
TOTAL : 3 157 619€

b) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement /population : 1 715€

Recettes réelles de fonctionnement/population : 1 782€

Dépenses d'équipement/population : 1 069€

Dette par population : 960€

DGF/population : 15€

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Maussane les Alpilles

Le Maire,

Jean-Christophe CARRÉ

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'JC Carré', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE MAUSSANE-les-ALPILLES' around the perimeter and '13' in the center, indicating the department of Bouches-du-Rhône.

SOMMAIRE

PAGES	
	INFORMATIONS GENERALES
p. 1 / 1	- Informations statistiques, fiscales et financières
p. 2 / 2	- Modalités de vote du budget
p. 3 / 3	- Exécution du Budget
p. 4 / 7	- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Dépenses
p. 8 / 10	- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Recettes
	PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
p. 11 / 11	- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
p. 12 / 12	- Présentation des AP votées
p. 13 / 13	- Présentation des AE votées
p. 14 / 15	- Equilibre financier du budget - Investissement
p. 16 / 17	- Equilibre financier du budget - Fonctionnement
p. 18 / 18	- Balance générale du budget - Dépenses
p. 19 / 19	- Balance générale du budget - Recettes
	VOTE DU BUDGET
	Section d' INVESTISSEMENT
p. 20 / 20	- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Dépenses
p. 21 / 21	- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Recettes
p. 22 / 23	- Section d' investissement - Dépenses - Détail par article
	- Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
p. 24 / 59	- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
p. 60 / 61	- Section d'investissement - Recettes - Détail par article
	Section de FONCTIONNEMENT
p. 62 / 62	- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Dépenses
p. 63 / 63	- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Recettes
p. 64 / 67	- Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
p. 68 / 70	- Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

S O M M A I R E (Suite)

PAGE	IV - AUTRES ANNEXES (1)	JOINT	SANS OBJET
	ANNEXES		X
	Annexes patrimoniales		X
p. 71 / 71	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p. 72 / 72	Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p. 73 / 73	Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p. 74 / 74	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	Etat de la dette - Autres dettes		X
	Méthode utilisées pour les amortissements		X
	Etat des provisions constituées		X
	Etalement des provisions		X
	Etat des charges transférées		X
	Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers		X
	Etat des emprunts garantis		X
	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis		X
p. 75 / 75	Subventions versées	X	
	Etat des contrats de crédit-bail		X
	Etats des contrats de PPP		X
	Etats des autres engagements donnés		X
	Etat des engagements reçus		X
p. 76 / 78	Etat du personnel	X	
	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier		X
p. 79 / 79	Liste des organismes de regroupement	X	
	Liste des établissements publics créés		X
p. 80 / 80	Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	Annexes budgétaires		X
p. 81 / 81	Equilibre budgétaire - Dépenses	X	
p. 82 / 82	Equilibre budgétaire - Recettes	X	
	Etat des autorisations de programme et ses crédits de paiements afférents		X
	Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	Autres éléments d'information		X
p. 83 / 83	Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale	X	
p. 84 / 84	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p. 85 / 85	Décision en matière de taux	X	
	Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
p. 86 / 86	Signatures	X	

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
Informations statistiques, fiscales et financières	
I	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population Totale (colonne h du recensement INSEE)	2 445
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1219,01

Informations financières - Ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 715.28
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	2 290.75
3 Dépenses d'équipement brute / population	239.14
4 En cours de la dette / population (2)(3)	1 041.70
5 DGF / population	16.56
6 Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.50
7 Dépenses réelles de Fonctionnement + Remboursement annuel de la Dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement (4)	0.77
8 Dépenses d'équipement brute / Recettes réelles de fonctionnement	0.10
9 En cours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement (2)(3)(4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2)(4)	0.25

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise pas la préfecture).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement;
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur les chapitres 'Opérations d'équipement'.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Sans objet

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres 'Opération d'équipement'.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement, : 0.00 %
- Investissement : 0.00 %

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif ou cumulé de l'exercice précédent (2).

VII - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) à compléter par 'du chapitre' ou 'de l'article'.

(2) rayer la mention inutile

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou Solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	7 440 121.04	7 199 866.18	1 377 945.47	A1 1 137 690.61
Investissement	3 670 960.84	3 238 185.99	(3) 328 024.42	A2 - 104 750.43
Fonctionnement	3 769 160.20	3 961 680.19	(4) 1 049 921.05	A3 1 242 441.04

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL DES RàR	I+II 584 707.55	III+I 786 586.00	B1	201 878.45
Investissement	I 584 707.55	III 786 586.00	B2	201 878.45
Fonctionnement	II	IV	B3	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 339 569.06
Investissement	A2 + B2	97 128.02
Fonctionnement	A3 + B3	1 242 441.04

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
1021	Dotation	
10226	Taxe d'aménagement	
10228	Autres fonds d'investissement	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
1328	Autres	
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	
1348	Autres	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	
1641	Emprunts en euros	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
1681	Autres emprunts	
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE	
181	Compte de liaison : affectation à ...	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 345.00
203	Frais d'études, recherche, développ. insertion	31 345.00
204	Subventions d'équipement versées	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	
20422	Bâtiments et installations	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 825.00
2111	Terrains nus	
2112	Terrains de voirie	
212	Agencements et aménagements de terrains	
2132	Bâtiments privés	
2135	Installations générales, agencements, aménagement	7 425.00
2152	Installations de voirie	
21538	Autres réseaux	8 900.00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	
2157	Matériel et outillage technique	10 000.00
2158	Autres installations, matériel et outillage te	
2183	Matériel informatique	
2184	Matériel de bureau et mobilier	
2188	Autres	5 500.00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION	
22611	Biens sous-jacents	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	521 537.55
231	Immobilisations corporelles en cours	521 537.55
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de	
27638	Autres établissements publics	
2764	Créances sur des particuliers	
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		584 707.55
011	Charges à caractère général	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	
60611	Eau et assainissement	
60612	Energie - Electricité	
60621	Combustibles	
60622	Carburants	
60623	Alimentation	
60628	Autres fournitures non stockées	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
60631	Fournitures d'entretien	
60632	Fournitures de petit équipement	
60633	Fournitures de voirie	
60636	Vêtements de travail	
6064	Fournitures administratives	
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques e	
6067	Fournitures scolaires	
6068	Autres matières et fournitures	
61	SERVICES EXTÉRIEURS	
611	Contrats de prestations de services	
613	Locations	
61521	Terrains	
615221	Bâtiments publics	
615228	Autres bâtiments	
615231	Voiries	
615232	Réseaux	
61524	Bois et forêts	
61551	Matériel roulant	
61558	Autres biens mobiliers	
6156	Maintenance	
6161	Multirisques	
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	
6168	Autres	
617	Etudes et recherches	
618	Divers	
62.	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	
623	Publicité, publications, relations publiques	
624	Transports de biens et transports collectifs	
625	Déplacements, missions et réceptions	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	
627	Services bancaires et assimilés	
628	Divers	
6281	Concours divers (cotisations...)	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois	
6284	Redevances pour services rendus	
62878	A des tiers	
6288	Autres services extérieurs	
63.	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
621	Personnel extérieur au service	
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	
6218	Autre personnel extérieur	

I - INFORMATIONS GENERALES		I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	
64	CHARGES DE PERSONNEL	
6411	Personnel titulaire	
6413	Personnel non titulaire	
6415	Congés payés	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	
6470	Autres charges sociales	
648	Autres charges de personnel	
014	Atténuation de produits	
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation	
739118	Autres reversements et restitutions	
73918	Autres reversements et restitutions sur fiscal	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements div	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
65131	Bourses	
65133	Secours d'urgence	
65134	Aides	
65138	Autres secours	
65311	Indemnités de fonction	
65312	Frais de mission et de déplacement	
65313	Cotisations de retraite	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patrona	
65315	Formation	
65316	Frais de représentation du président	
653172	Cotisations au fonds de financement fin de man	
6541	Créances admises en non-valeurs	
6542	Créances éteintes	
6553	Service d'incendie	
65561	Au fonds de compensation des charges territori	
65568	Autres contributions	
65572	Aide sociale du département	
6558	Autres contributions obligatoires	
657362	C.C.A.S.	
657363	A caractère administratif	
6573641	aux budgets annexes et aux régies dotées auton	
65738	Autres établissements publics	
65741	Ménage	
65748	Autres personnes de droit privé	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	
65818	Autres	
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	
6584	Amendes fiscales et pénales	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	
66	CHARGES FINANCIÈRES	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	
6618	Intérêts des autres dettes	
6682	Indemnités de réaménagement d'emprunt (pour or	
6688	Autres	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	
6751	Valeur comptable immobilisations cédées (hors	
6761	Différences réalisations (positif) transf.inv.	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
024	Produits de cessions d'immobilisations	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	
1021	Dotation	
10222	F.C.T.V.A.	
10226	Taxe d'aménagement	
10228	Autres fonds d'investissement	
10251	Dons et legs en capital	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé s	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	786 586.00
1321	État et établissements nationaux	4 169.00
1322	Régions	94 329.00
1323	Départements	418 601.00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	
1328	Autres	
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol	
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	29 487.00
13462	Dotation de soutien à l'investissement local	240 000.00
1348	Autres	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
203	Frais d'études, recherche, développ. insertion	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2111	Terrains nus	
2112	Terrains de voirie	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	
2115	Terrains bâtis	
2116	Cimetières	
2131	Bâtiments publics	
2132	Bâtiments privés	
2157	Matériel et outillage technique	
2182	Matériel de transport	
2188	Autres	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
231	Immobilisations corporelles en cours	
237	Avances versées sur commandes d'imm. incorpor.	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de	
27638	Autres établissements publics	
2764	Créances sur des particuliers	
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	
7018	Autres ventes de produits finis	
7023	Menus produits forestiers	
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	
7032	Droits de stationnement et de location sur la	
7035	Locations sur droits de chasse et de pêche	
70388	Autres redevances et recettes diverses	
7061	Redevance d'enlèvement des ordures et des déch	
7062	Redevance et droits des services à caractère c	
7066	Redevances et droits des services à caractère	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
7067	Redevances et droits des services péri-scolair	
70682	Locations de compteurs	
70688	Autres prestations de service	
7078	Autres marchandises	
70841	aux budgets annexes et aux régies	
70875	Par les communes membres du GFP	
70876	Par le GFP de rattachement	
70878	par d'autres redevables	
7088	Autres produits divers	
73	IMPÔTS ET TAXES	
73211	Attribution de compensation	
73212	Dotation de solidarité communautaire	
731	Fiscalité locale	
73111	Impôts directs locaux	
73118	Autres contributions directes	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits mutati	
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	
73154	Droits de place	
73172	Taxe de séjour	
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
74111	Dotation forfaitaire des communes	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des commun	
74122	DGF – Concours particuliers	
742	Dotations élus locaux	
744	F.C.T.V.A.	
74712	Emplois d'avenir	
74718	Autres	
7473	Départements	
74741	Communes membres du GFP	
74751	GFP de rattachement	
74758	Autres groupements	
7478	Autres organismes	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF	
74834	Etat - Compensation au titre des exon. TH	
748388	Autres	
7484	Dotation de recensement	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	
7488	Autres attributions et participations	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
752	Revenus des immeubles	
755	Dédits et pénalités	
756	Libéralités reçues	
7574	Subv. de fonctionnement pers. assoc. org. priv	
75813	versées par les fermiers et concessionnaires	
75821	Excédent des budgets annexes	
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeu	
75862	Régies dotées de la personnalité morale	
7588	Autres produits divers de gestion courante	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
013	Atténuation de charges	
64.	CHARGES DE PERSONNEL	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	
76	PRODUITS FINANCIERS	
7622	Rattachement des ICNE	
7688	Autres	
77	PRODUITS SPECIFIQUES	
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant	
7751	Produit des cessions d'immobilisations (hors A	
7761	Différences réalisations (positif) transf. inv	
		786 586.00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 468 162.00	2 371 033.98

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	584 707.55	786 586.00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	<i>(si solde négatif)</i> 104 750.43	<i>(si solde positif)</i>

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	3 157 619.98	3 157 619.98
---	---------------------	---------------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 600 895.44	4 358 454.40

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	<i>(si déficit)</i>	1 242 441.04 <i>(si excédent)</i>

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	5 600 895.44	5 600 895.44
--	---------------------	---------------------

TOTAL DU BUDGET (4)	8 758 515.42	8 758 515.42
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N)	Reste à financer de l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	Restes à financer de l'exercice N+1

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Sauf 204)	107 028.00	31 345.00	61 000.00	61 000.00	92 345.00
204	Subventions d'équipement versées	15 000.00		140 400.00	140 400.00	140 400.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (10)	468 807.22	31 825.00	211 600.00	211 600.00	243 425.00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (3)(5)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 138 784.11	521 537.55	1 757 000.00	1 757 000.00	2 278 537.55
Total des dépenses d'équipement		4 729 619.33	584 707.55	2 170 000.00	2 170 000.00	2 754 707.55
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES Hors 1068	1 500.00				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Sauf 138)	1 050.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	322 000.00		298 162.00	298 162.00	298 162.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS (8)					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Total des dépenses financières		324 550.00		298 162.00	298 162.00	298 162.00
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (9)					
Total des dépenses réelles d'investissement		5 054 169.33	584 707.55	2 468 162.00	2 468 162.00	3 052 869.55
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (10)					
041	Opérations patrimoniales (10)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		5 054 169.33	584 707.55	2 468 162.00	2 468 162.00	3 052 869.55

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**104 750.43****=****TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****3 157 619.98**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Sauf 138)	2 231 585.00	786 586.00	669 378.00	669 378.00	1 455 964.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (10)					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (3)(5)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	75 577.33				
	Total des recettes d'équipement	2 307 162.33	786 586.00	669 378.00	669 378.00	1 455 964.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES Hors 1068	170 643.00		289 612.98	289 612.98	289 612.98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 743 470.58				
138	Autres subventions d'investissement					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS (8)					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
024	Produits de cessions d'immobilisations	18 820.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
	Total des recettes financières	1 932 933.58		294 612.98	294 612.98	294 612.98
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 240 095.91	786 586.00	963 990.98	963 990.98	1 750 576.98
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	485 549.00		1 404 043.00	1 404 043.00	1 404 043.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (10)	500.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
041	Opérations patrimoniales (10)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	486 049.00		1 407 043.00	1 407 043.00	1 407 043.00
	TOTAL	4 726 144.91	786 586.00	2 371 033.98	2 371 033.98	3 157 619.98

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	----------

3 157 619.98

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

1 242 441.04

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	VOTE	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 260 176.00		1 207 352.44	1 207 352.44	1 207 352.44
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 020 100.00		2 102 500.00	2 102 500.00	2 102 500.00
014	Atténuation de produits	42 030.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	896 455.05		800 700.00	800 700.00	800 700.00
Total des dépenses de gestion courante		4 218 761.05		4 115 552.44	4 115 552.44	4 115 552.44
66	CHARGES FINANCIÈRES	83 000.00		78 300.00	78 300.00	78 300.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET (4)	2 000.00				
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 304 761.05		4 193 852.44	4 193 852.44	4 193 852.44
023	Virement à la section d'investissement (5)	485 549.00		1 404 043.00	1 404 043.00	1 404 043.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	500.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		486 049.00		1 407 043.00	1 407 043.00	1 407 043.00
TOTAL		4 790 810.05		5 600 895.44	5 600 895.44	5 600 895.44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 600 895.44
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	VOTE	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges	30 500.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	493 850.00		549 300.00	549 300.00	549 300.00
73	IMPÔTS ET TAXES	192 000.00		194 000.00	194 000.00	194 000.00
731	Fiscalité locale	2 636 695.00		3 063 344.00	3 063 344.00	3 063 344.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	171 844.00		201 510.40	201 510.40	201 510.40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 000.00		310 200.00	310 200.00	310 200.00
Total des recettes de gestion courante		3 740 889.00		4 358 354.40	4 358 354.40	4 358 354.40
76	PRODUITS FINANCIERS			100.00	100.00	100.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 740 889.00		4 358 454.40	4 358 454.40	4 358 454.40
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		3 740 889.00		4 358 454.40	4 358 454.40	4 358 454.40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 242 441.04
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 600 895.44
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 407 043.00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	D1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	298 162.00		298 162.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)			
	Total des Opérations d'équipement	2 754 707.55		2 754 707.55
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
198	Neutralisation Amort. des Subv. équip. versées			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
	Dépenses d'Investissement - Total	3 052 869.55		3 052 869.55

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	104 750.43
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 157 619.98
---	---------------------

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 207 352.44		1 207 352.44
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 102 500.00		2 102 500.00
014	Atténuation de produits	5 000.00		5 000.00
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	800 700.00		800 700.00
66	CHARGES FINANCIÈRES	78 300.00		78 300.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		3 000.00	3 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
023	Virement à la section d'investissement		1 404 043.00	1 404 043.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 193 852.44	1 407 043.00	5 600 895.44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 600 895.44
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	D2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES-1068	289 612.98		289 612.98
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 455 964.00		1 455 964.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		3 000.00	3 000.00
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 404 043.00	1 404 043.00
024	Produits de cessions d'immobilisations	5 000.00		5 000.00
Recettes d'Investissement - Total		1 750 576.98	1 407 043.00	3 157 619.98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 157 619.98**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	40 000.00		40 000.00
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	549 300.00		549 300.00
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES	194 000.00		194 000.00
731	Fiscalité locale	3 063 344.00		3 063 344.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	201 510.40		201 510.40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	310 200.00		310 200.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00		100.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		4 358 454.40		4 358 454.40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**1 242 441.04**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**5 600 895.44**

III - VOTE DU BUDGET

Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP Nouvelles et Crédits de l'exercice

III

A

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	107 028.00	31 345.00		61 000.00	61 000.00		61 000.00	92 345.00
204	Subventions d'équipement versées	15 000.00			140 400.00	140 400.00		140 400.00	140 400.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	468 807.22	31 825.00		211 600.00	211 600.00		211 600.00	243 425.00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 138 784.11	521 537.55		1 757 000.00	1 757 000.00		1 757 000.00	2 278 537.55
	Total des dépenses d'équipement	4 729 619.33	584 707.55		2 170 000.00	2 170 000.00		2 170 000.00	2 754 707.55
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 500.00							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 050.00							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	322 000.00			298 162.00	298 162.00		298 162.00	298 162.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE								
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
020	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	324 550.00			298 162.00	298 162.00		298 162.00	298 162.00
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 054 169.33	584 707.55		2 468 162.00	2 468 162.00		2 468 162.00	3 052 869.55
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)								
041	Opérations patrimoniales (8)								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 054 169.33	584 707.55		2 468 162.00	2 468 162.00		2 468 162.00	3 052 869.55
	D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES								
									104 750.43
									3 157 619.98

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir l'état IV-B3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 231 585.00	786 586.00	669 378.00	669 378.00	1 455 964.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	75 577.33				
	Total des recettes d'équipement	2 307 162.33	786 586.00	669 378.00	669 378.00	1 455 964.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	170 643.00		289 612.98	289 612.98	289 612.98
138	Autres subventions d'investissement					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
024	Produits de cessions d'immobilisations	18 820.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
	Total des recettes financières	189 463.00		294 612.98	294 612.98	294 612.98
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE					
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 496 625.33	786 586.00	963 990.98	963 990.98	1 750 576.98
021	Virement de la section de fonctionnement	485 549.00		1 404 043.00	1 404 043.00	1 404 043.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	500.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
041	Opérations patrimoniales (8)					
		486 049.00		1 407 043.00	1 407 043.00	1 407 043.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	486 049.00		1 407 043.00	1 407 043.00	1 407 043.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 982 674.33	786 586.00	2 371 033.98	2 371 033.98	3 157 619.98
R 001 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)						
Affectation au compte 1068 (8)						
Total des recettes d'investissement cumulées						3 157 619.98

III - VOTE DU BUDGET

III

Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

A1

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de								
27638	Autres établissements publics								
2764	Créances sur des particuliers								
020	Depenses imprévues								
	Total des dépenses financières	323 500.00			298 162.00	298 162.00	298 162.00	298 162.00	298 162.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 053 119.33	584 707.55		2 468 162.00	2 468 162.00	2 468 162.00	2 468 162.00	3 052 869.55
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)								
181	Compte de liaison : affectation à ...								
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa (7)								
041	Opérations patrimoniales (8)								
1021	Dotations								
2132	Bâtiments privés								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 053 119.33	584 707.55		2 468 162.00	2 468 162.00	2 468 162.00	2 468 162.00	3 052 869.55

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant
(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement
(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 « RF 042 »
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 « produit des cessions d'immobilisations »
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 « RI 041 »
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

Report déficit d'investissement 2023 D001: 104750,43

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 3 157 619,98

III - VOTE DU BUDGET		III
Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE		A1

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions du nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		31 345.00		61 000.00	61 000.00		61 000.00	92 345.00
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion	107 028.00	31 345.00		55 000.00	55 000.00		55 000.00	86 345.00
2051	Concessions et droits similaires				6 000.00	6 000.00		6 000.00	6 000.00
204	Subventions d'équipement versées	15 000.00			140 400.00	140 400.00		140 400.00	140 400.00
20415331	Biens mobiliers, matériel et études				8 400.00	8 400.00		8 400.00	8 400.00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	15 000.00			132 000.00	132 000.00		132 000.00	132 000.00
20422	Bâtiments et installations								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	468 807.22	31 825.00		211 600.00	211 600.00		211 600.00	243 425.00
2111	Terrains nus	6 000.00			8 000.00	8 000.00		8 000.00	8 000.00
2112	Terrains de voirie	46 000.00							
212	Agencements et aménagements de terrains	159 700.00			77 500.00	77 500.00		77 500.00	77 500.00
2135	Installations générales, agencements, aménagement	40 111.22	7 425.00		10 000.00	10 000.00		10 000.00	17 425.00
2152	Installations de voirie	8 736.00							
21538	Autres réseaux	28 700.00	8 900.00						8 900.00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	23 200.00							
2157	Matériel et outillage technique	57 000.00	10 000.00		34 000.00	34 000.00		34 000.00	44 000.00
2158	Autres installations, matériel et outillage te	19 388.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
2183	Matériel informatique	14 002.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
2184	Matériel de bureau et mobilier				62 100.00	62 100.00		62 100.00	67 600.00
2188	Autres	65 970.00	5 500.00						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 138 784.11	521 537.55		1 757 000.00	1 757 000.00		1 757 000.00	2 278 537.55
231	Immobilisations corporelles en cours	4 138 784.11	521 537.55		1 757 000.00	1 757 000.00		1 757 000.00	2 278 537.55
	Total des dépenses d'équipement	4 729 619.33	584 707.55		2 170 000.00	2 170 000.00		2 170 000.00	2 754 707.55
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 500.00							
10226	Taxe d'aménagement	1 500.00							
10228	Autres fonds d'investissement								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 050.00							
1328	Autres								
1348	Autres								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	322 000.00			298 162.00	298 162.00		298 162.00	298 162.00
1641	Emprunts en euros	320 000.00			298 162.00	298 162.00		298 162.00	298 162.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000.00							
1681	Autres emprunts								

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 125 (1)**LIBELLE: GROUPE SCOLAIRE****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		314 033.02	A 500.00			B 5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	314 033.02	500.00			5 000.00
2157	Matériel et outillage technique					
2183	Matériel informatique	122 506.25				
2184	Matériel de bureau et mobilier	69 714.68				
2188	Autres	121 812.09	500.00			5 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B)	
Excédent de financement si positif,	-5 500.00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 129 (1)
LIBELLE: BATIMENTS COMMUNAUX - DIVERS
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		1 299 478.62	A 31 325.00			B 44 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 173 774.62	31 325.00			44 000.00
2112	Terrains de voirie	41 740.43				
2135	Installations générales, agencements, aménagem	47 733.66	7 425.00			10 000.00
2152	Installations de voirie	27 902.95				
21538	Autres réseaux	41 818.25	8 900.00			
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	3 857.83				
2157	Matériel et outillage technique	4 705.93	10 000.00			4 000.00
2158	Autres installations, matériel et outillage te	234 379.40				10 000.00
2183	Matériel informatique	174 449.71				
2184	Matériel de bureau et mobilier	218 499.36				10 000.00
2188	Autres	378 687.10	5 000.00			10 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	125 704.00				
231	Immobilisations corporelles en cours	125 704.00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 90 197.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	90 197.00			
1321	État et établissements nationaux				
1323	Départements	60 710.00			
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	29 487.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	14 872.00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP						A2.3

Opération d'équipement N°: 130 (1)
LIBELLE: TRAVAUX FORESTIERS
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		22 154.00	A			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 154.00				
212	Agencements et aménagements de terrains	22 154.00				

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	11 664.00	D	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			11 664.00		
1323	Départements			11 664.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	11 664.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 144 (1)**LIBELLE: TRAVAUX RESEAUX ELECTRIQUES****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		41 077.00	A 180 605.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	41 077.00	180 605.00			
231	Immobilisations corporelles en cours	41 077.00	180 605.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 180 605.00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 207 (1)**LIBELLE: Acquisitions foncières****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		86 752.34	A			B 8 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 752.34				8 000.00
2111	Terrains nus	68 906.65				8 000.00
2112	Terrains de voirie	17 845.69				

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 3 100.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		3 100.00			
1323	Départements		3 100.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B)**Excédent de financement si positif,****Besoin de financement si négatif****-4 900.00**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 309 (1)**LIBELLE: Réhabilitation du petit patrimoine****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		10 920.00	A 25 440.00			B 495 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 920.00	25 440.00			495 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	10 920.00	25 440.00			495 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 21 210.00	D 110 200.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		21 210.00	110 200.00		
1323	Départements		21 210.00	110 200.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B)	
Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 389 030.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 322 (1)**LIBELLE: Refonte des sites internet communaux****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		17 545.50	A			B 6 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 545.50				6 000.00
2051	Concessions et droits similaires	17 545.50				6 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-6 000.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 324 (1)**LIBELLE: éclairage public divers hors bornes camping****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		6 406.44	A			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 406.44				
21538	Autres réseaux	6 406.44				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
231	Immobilisations corporelles en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
1323	Départements					

RESULTAT = (C + D) - (A+B)
Excédent de financement si positif,
Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 325 (1)

LIBELLE: Travaux peinture et rénovation bâtiments communaux

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 22 769.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		22 769.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		22 769.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTÉES			C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
1323	Départements					

RESULTAT = (C + D) - (A+B)

Excédent de financement si positif,

Besoin de financement si négatif

-22 769.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 329 (1)

LIBELLE: TRAVAUX BATIMENT EGLISE / PRESBYTERE

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 45 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					45 000.00
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion					45 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
231	Immobilisations corporelles en cours					

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-45 000.00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 332 (1)**LIBELLE: Revégétalisation RD27****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		4 820.11	A			B 77 500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 820.11				77 500.00
212	Agencements et aménagements de terrains	4 820.11				77 500.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	D 4 780.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			4 780.00		
1323	Départements			4 780.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-72 720.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 335 (1)**LIBELLE: Aménagement urbain place Henri Giraud****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		29 568.00	A 21 340.00			B
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 568.00	21 340.00			
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion	29 568.00	21 340.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-21 340.00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 336 (1)**LIBELLE: Aménagement Maison de santé au Moulin Priaulet****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		1 423 542.56	A 110 259.55			B 2 700.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 665.00				2 700.00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	1 595.00				
2188	Autres	3 070.00				2 700.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 418 877.56	110 259.55			
231	Immobilisations corporelles en cours	1 418 877.56	110 259.55			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 446 100.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		446 100.00			
1322	Régions					
1323	Départements		206 100.00			
13462	Dotation de soutien à l'investissement local		240 000.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
231	Immobilisations corporelles en cours					

RESULTAT = (C + D) - (A+B)**Excédent de financement si positif,****Besoin de financement si négatif**

333 140.45

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP						A2.3

Opération d'équipement N°: 338 (1)

LIBELLE: Modernisation de l'éclairage public Tr. 1 et 2

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		85 715.88	A 93 200.00			B 30 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	85 715.88	93 200.00			30 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	85 715.88	93 200.00			30 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 81 327.00	D 20 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		81 327.00	20 000.00		
1321	État et établissements nationaux					
1323	Départements		81 327.00	20 000.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B)

Excédent de financement si positif,

Besoin de financement si négatif

-21 873.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 339 (1)**LIBELLE: Rénovation/modernisation du groupe scolaire****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		134 049.57	A			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	134 049.57				
231	Immobilisations corporelles en cours	134 049.57				

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
1323	Départements					

RESULTAT = (C + D) - (A+B)**Excédent de financement si positif,****Besoin de financement si négatif**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP						A2.3

Opération d'équipement N°: 341 (1)

LIBELLE: Modernisation / extension vidéosurveillance

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		3 150.00	A 4 950.00			B 61 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 150.00	4 950.00			61 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 150.00	4 950.00			61 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-65 950.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 343 (1)**LIBELLE: VOIRIE DEBROUSSAILLEMENT O.L.D.****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		8 340.00	A			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 340.00				
212	Agencements et aménagements de terrains	8 340.00				

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 3 475.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		3 475.00			
1322	Régions		3 475.00			
1323	Départements					

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	3 475.00
--	----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 344 (1)**LIBELLE: Remplacement chaudière fuel camping/O.T.****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 10 005.00			B
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		10 005.00			
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion		10 005.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 4 169.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		4 169.00			
1321	État et établissements nationaux		4 169.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-5 836.00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 345 (1)**LIBELLE: Rénovation énergétique logements Mas Brésilien****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 10 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					10 000.00
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion					10 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-10 000.00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 346 (1)
LIBELLE: Création circuit des poètes
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		1 272.77	A			B 44 400.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 272.77				44 400.00
2183	Matériel informatique	1 272.77				
2188	Autres					44 400.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	D 29 600.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			29 600.00		
1327	Fonds européens			29 600.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-14 800.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 347 (1)

LIBELLE: Travaux éclairage public Escampadou/Batignolle

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 56 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					56 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					56 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	D 30 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			30 000.00		
1323	Départements			30 000.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B)Excédent de financement si positif,
Besoin de financement si négatif

-26 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 348 (1)**LIBELLE: Rénovation impasse de la Source/rue Reine Jean****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		354.61	A			B 380 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	354.61				380 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	354.61				380 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	D 279 980.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			279 980.00		
1323	Départements			59 500.00		
13251	GFP de rattachement			220 480.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 100 020.00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 349 (1)**LIBELLE: SUBVENTION SIVVB ETUDE TRAVAUX****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 8 400.00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						8 400.00
20415331	Biens mobiliers, matériel et études					8 400.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-8 400.00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP						A2.3

Opération d'équipement N°: 351 (1)**LIBELLE: Ravalements de façades****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 132 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					132 000.00
20422	Bâtiments et installations					132 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	D 77 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			77 000.00		
1323	Départements			77 000.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B)	
Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-55 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 352 (1)
LIBELLE: Aménagement du Parc Priaulet
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 35 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					35 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					35 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-35 000.00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 353 (1)**LIBELLE: Installation de colonnes enterrées****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 30 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					30 000.00
2157	Matériel et outillage technique					30 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-30 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 354 (1)**LIBELLE: Restructuration espace parc Agora****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 120 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					120 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					120 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 120 000.00
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 355 (1)

LIBELLE: Création d'un 4ème court de Tennis

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 105 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					105 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					105 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	D 59 500.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			59 500.00		
1323	Départements			59 500.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B)	
Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-45 500.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 356 (1)**LIBELLE: Cours d'écoles - compléments pédagogiques****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 120 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					120 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					120 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 120 000.00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP						A2.3

Opération d'équipement N°: 357 (1)**LIBELLE: Réaménagement aire de jeux Agora****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 78 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					78 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					78 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	D 45 220.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			45 220.00		
1323	Départements			45 220.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B)**Excédent de financement si positif,
Besoin de financement si négatif****-32 780.00**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 358 (1)**LIBELLE: Rénovation logement imp Mireille - projet sant****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 42 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					42 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					42 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-42 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 359 (1)**LIBELLE: Modernisation de l'éclairage public Tranche 3****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 155 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					155 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					155 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 155 000.00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 360 (1)**LIBELLE: Requalification voiries communales****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 80 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					80 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					80 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-80 000.00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 413 (1)

LIBELLE: Réhabilitation du stade municipal

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		868 116.37	A 61 560.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	868 116.37	61 560.00			
231	Immobilisations corporelles en cours	868 116.37	61 560.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 94 329.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		94 329.00			
1322	Régions		94 329.00			
1323	Départements					

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	32 769.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 416 (1)

LIBELLE: Travaux d'amélioration du camping municipal

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		281 857.14	A 22 754.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	281 857.14	22 754.00			
231	Immobilisations corporelles en cours	281 857.14	22 754.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 31 015.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		31 015.00			
1323	Départements		31 015.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B)Excédent de financement si positif,
Besoin de financement si négatif

8 261.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 417 (1)

LIBELLE: Acquisition de matériels et de véhicules

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		32 233.50	A			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 233.50				
2157	Matériel et outillage technique	32 233.50				

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C	D 13 098.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			13 098.00		
1323	Départements			13 098.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B)Excédent de financement si positif,
Besoin de financement si négatif

13 098.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

Section d'Investissement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

A3

RECETTES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 231 585.00	786 586.00	669 378.00	669 378.00	1 455 964.00
1321	État et établissements nationaux	41 500.00	4 169.00			4 169.00
1322	Régions	461 158.00	94 329.00			94 329.00
1323	Départements	1 352 840.00	418 601.00	419 298.00	419 298.00	837 899.00
13251	GFP de rattachement			220 480.00	220 480.00	220 480.00
1327	Fonds européens	29 600.00		29 600.00	29 600.00	29 600.00
1328	Autres					
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol					
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	106 487.00	29 487.00			29 487.00
13462	Dotation de soutien à l'investissement local	240 000.00	240 000.00			240 000.00
1348	Autres					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
2115	Terrains bâtis	75 577.33				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	75 577.33				
231	Immobilisations corporelles en cours					
	Total des recettes d'équipement	2 307 162.33	786 586.00	669 378.00	669 378.00	1 455 964.00
		1 914 113.58		289 612.98	289 612.98	289 612.98
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES					
1021	Dotation	100 093.00		198 405.00	198 405.00	198 405.00
10222	F.C.T.V.A.	70 550.00		91 207.98	91 207.98	91 207.98
10226	Taxe d'aménagement					
10228	Autres fonds d'investissement					
10251	Dons et legs en capital					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé s	1 743 470.58				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de					
27638	Autres établissements publics					
024	Produits de cessions d'immobilisations	18 820.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
		1 932 933.58		294 612.98	294 612.98	294 612.98
	Total des recettes financières	4 240 095.91	786 586.00	963 990.98	963 990.98	1 730 576.98
	TOTAL DES RECETTES REELLES					

III - VOTE DU BUDGET

Section d'Investissement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

RECETTES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	485 549.00		1 404 043.00	1 404 043.00	1 404 043.00
		485 549.00		1 404 043.00	1 404 043.00	1 404 043.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	500.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa (7)					
21.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
2111	Terrains nus					
2112	Terrains de voirie					
2113	Terrains aménagés autres que voirie					
2116	Cimetières					
2131	Bâtiments publics					
2132	Bâtiments privés					
2157	Matériel et outillage technique					
2182	Matériel de transport	500.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
28.	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS					
2803	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion					
280415341	Biens mobiliers, matériel et études					
280421	Biens mobiliers, matériel et études	500.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
280422	Bâtiments et installations					
	TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT	500.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
041	Opérations patrimoniales (8)					
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion					
237	Avances versées sur commandes d'imm. incorpor.					
2764	Créances sur des particuliers					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	486 049.00		1 407 043.00	1 407 043.00	1 407 043.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042)
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT: 3 157 619,98

III - VOTE DU BUDGET	
III	
Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AE Nouvelles et Crédits de l'exercice	
B	

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (d)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général	1 260 176.00			1 207 352.44	1 207 352.44		1 207 352.44	1 207 352.44
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 020 100.00			2 102 500.00	2 102 500.00		2 102 500.00	2 102 500.00
014	Atténuation de produits	42 030.00			5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	896 455.05			800 700.00	800 700.00		800 700.00	800 700.00
	Total des dépenses de gestion des services	4 218 761.05			4 115 552.44	4 115 552.44		4 115 552.44	4 115 552.44
66	CHARGES FINANCIÈRES	83 000.00			78 300.00	78 300.00		78 300.00	78 300.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000.00							
022	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	86 000.00			78 300.00	78 300.00		78 300.00	78 300.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 304 761.05			4 193 852.44	4 193 852.44		4 193 852.44	4 193 852.44
023	Virement à la section d'investissement	485 549.00			1 404 043.00	1 404 043.00		1 404 043.00	1 404 043.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500.00			3 000.00	3 000.00		3 000.00	3 000.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	486 049.00			1 407 043.00	1 407 043.00		1 407 043.00	1 407 043.00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 790 810.05			5 600 895.44	5 600 895.44		5 600 895.44	5 600 895.44
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (5)									
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES									
5 600 895.44									

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III - VOTE DU BUDGET		III
Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES		B

RECETTES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuation de charges	30 500.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	493 850.00		549 300.00	549 300.00	549 300.00
73	IMPÔTS ET TAXES	192 000.00		194 000.00	194 000.00	194 000.00
731	Fiscalité locale	2 636 695.00		3 063 344.00	3 063 344.00	3 063 344.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	171 844.00		201 510.40	201 510.40	201 510.40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 000.00		310 200.00	310 200.00	310 200.00
	Total des recettes de gestion des services	3 740 889.00		4 358 354.40	4 358 354.40	4 358 354.40
76	PRODUITS FINANCIERS			100.00	100.00	100.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			100.00	100.00	100.00
	Total des recettes financières					
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 740 889.00		4 358 454.40	4 358 454.40	4 358 454.40
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 740 889.00		4 358 454.40	4 358 454.40	4 358 454.40
R 002 Résultat reporté ou anticipé (7)						1 242 441.04
Total des recettes de fonctionnement cumulées						5 600 895.44

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040)
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET		III
Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE		B1

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général	1 260 176.00			1 207 352.44	1 207 352.44		1 207 352.44	1 207 352.44
606	Achats non stockés de matières et fournitures	540 576.00			452 300.00	452 300.00		452 300.00	452 300.00
60611	Eau et assainissement	20 000.00			13 500.00	13 500.00		13 500.00	13 500.00
60612	Energie - Electricité	280 000.00			203 000.00	203 000.00		203 000.00	203 000.00
60621	Combustibles	500.00			300.00	300.00		300.00	300.00
60622	Carburants	26 000.00			25 500.00	25 500.00		25 500.00	25 500.00
60623	Alimentation	73 000.00			67 000.00	67 000.00		67 000.00	67 000.00
60628	Autres fournitures non stockées	12 000.00			17 000.00	17 000.00		17 000.00	17 000.00
60631	Fournitures d'entretien	20 000.00			20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00
60632	Fournitures de petit équipement	48 000.00			58 000.00	58 000.00		58 000.00	58 000.00
60633	Fournitures de voirie	7 500.00			11 000.00	11 000.00		11 000.00	11 000.00
60636	Vêtements de travail	5 500.00			7 000.00	7 000.00		7 000.00	7 000.00
6064	Fournitures administratives	7 500.00			9 500.00	9 500.00		9 500.00	9 500.00
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques e	5 500.00			7 500.00	7 500.00		7 500.00	7 500.00
6067	Fournitures scolaires	16 500.00			13 000.00	13 000.00		13 000.00	13 000.00
6068	Autres matières et fournitures	18 576.00							
61	SERVICES EXTÉRIEURS	464 500.00			494 800.00	494 800.00		494 800.00	494 800.00
611	Contrats de prestations de services	185 500.00			214 000.00	214 000.00		214 000.00	214 000.00
613	Locations	58 000.00			69 000.00	69 000.00		69 000.00	69 000.00
61521	Terrains	33 000.00			26 500.00	26 500.00		26 500.00	26 500.00
615221	Bâtiments publics								
615228	Autres bâtiments	26 600.00			22 000.00	22 000.00		22 000.00	22 000.00
615231	Voies				5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
615232	Réseaux	4 000.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
61524	Bois et forêts	20 000.00			15 500.00	15 500.00		15 500.00	15 500.00
61551	Matériel roulant				500.00	500.00		500.00	500.00
61558	Autres biens mobiliers	24 500.00			21 500.00	21 500.00		21 500.00	21 500.00
6156	Maintenance	7 000.00			6 500.00	6 500.00		6 500.00	6 500.00
6161	Multirisques	23 500.00			29 300.00	29 300.00		29 300.00	29 300.00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	20 000.00							
6168	Autres	22 000.00			23 000.00	23 000.00		23 000.00	23 000.00
617	Etudes et recherches	29 000.00			37 000.00	37 000.00		37 000.00	37 000.00
618	Divers	11 400.00			15 000.00	15 000.00		15 000.00	15 000.00

III - VOTE DU BUDGET

III

B1

Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
62.	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	215 600.00			218 252.44	218 252.44		218 252.44	218 252.44
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	18 100.00			19 000.00	19 000.00		19 000.00	19 000.00
623	Publicité, publications, relations publiques	153 700.00			155 000.00	155 000.00		155 000.00	155 000.00
624	Transports de biens et transports collectifs	1 000.00			1 500.00	1 500.00		1 500.00	1 500.00
625	Déplacements, missions et réceptions	1 600.00			700.00	700.00		700.00	700.00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	30 300.00			31 500.00	31 500.00		31 500.00	31 500.00
627	Services bancaires et assimilés	400.00			350.00	350.00		350.00	350.00
628	Divers	10 500.00			10 202.44	10 202.44		10 202.44	10 202.44
6281	Concours divers (cotisations...)	7 000.00			7 000.00	7 000.00		7 000.00	7 000.00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois	3 500.00			3 202.44	3 202.44		3 202.44	3 202.44
6284	Redevances pour services rendus								
62878	A des tiers								
6288	Autres services extérieurs								
63.	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	39 500.00			42 000.00	42 000.00		42 000.00	42 000.00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	33 500.00			32 000.00	32 000.00		32 000.00	32 000.00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	6 000.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 020 100.00			2 102 500.00	2 102 500.00		2 102 500.00	2 102 500.00
621	Personnel extérieur au service				500.00	500.00		500.00	500.00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement				500.00	500.00		500.00	500.00
6218	Autre personnel extérieur								
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	28 100.00			27 000.00	27 000.00		27 000.00	27 000.00
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 992 000.00			2 075 000.00	2 075 000.00		2 075 000.00	2 075 000.00
6411	Personnel titulaire	1 259 000.00			1 390 000.00	1 390 000.00		1 390 000.00	1 390 000.00
6413	Personnel non titulaire	120 000.00			70 000.00	70 000.00		70 000.00	70 000.00
6415	Congés payés								
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	585 000.00			600 000.00	600 000.00		600 000.00	600 000.00
6470	Autres charges sociales	28 000.00			15 000.00	15 000.00		15 000.00	15 000.00
648	Autres charges de personnel								
014	Atténuation de produits	42 030.00			5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	42 030.00			5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation	17 530.00							
739118	Autres reversements et restitutions	10 000.00							
73918	Autres reversements et restitutions sur fiscal	14 500.00			5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements div								

III - VOTE DU BUDGET		III
Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE		B1

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions du nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	896 455.05			800 700.00	800 700.00		800 700.00	800 700.00
65131	Bourses								
65133	Secours d'urgence								
65134	Aides	5 500.00			4 500.00	4 500.00		4 500.00	4 500.00
65138	Autres secours								
65311	Indemnités de fonction	83 000.00			84 000.00	84 000.00		84 000.00	84 000.00
65312	Frais de mission et de déplacement								
65313	Cotisations de retraite	4 000.00			3 500.00	3 500.00		3 500.00	3 500.00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patrona	5 000.00			6 300.00	6 300.00		6 300.00	6 300.00
65315	Formation	5 600.00							
65316	Frais de représentation du président	100.00			80.00	80.00		80.00	80.00
653172	Cotisations au fonds de financement fin de man	1 000.00							
6541	Créances admises en non-valeurs	1 000.00							
6542	Créances éteintes								
6553	Service d'incendie	107 830.00			112 470.00	112 470.00		112 470.00	112 470.00
65561	Au fonds de compensation des charges territori								
65568	Autres contributions	30 900.00			30 000.00	30 000.00		30 000.00	30 000.00
65572	Aide sociale du département	4 000.00			4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
6558	Autres contributions obligatoires	500.00			750.00	750.00		750.00	750.00
65736211	non dotés de la personnalité morale				122 500.00	122 500.00		122 500.00	122 500.00
657363	CCAS/CIAS	100 000.00			20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00
65738	Autres établissements publics								
65741	Ménage								
65748	Autres personnes de droit privé	240 000.00			163 000.00	163 000.00		163 000.00	163 000.00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	550.00			600.00	600.00		600.00	600.00
65818	Autres	850.00			1 500.00	1 500.00		1 500.00	1 500.00
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés								
6584	Amendes fiscales et pénales								
65888	Autres				247 500.00	247 500.00		247 500.00	247 500.00
	Total des dépenses de gestion des services	3 912 136.00			4 115 552.44	4 115 552.44		4 115 552.44	4 115 552.44
66	CHARGES FINANCIÈRES	83 000.00			78 300.00	78 300.00		78 300.00	78 300.00
66111	Intérêts régisés à l'échéance								
6618	Intérêts des autres dettes								
6688	Autres	83 000.00			78 300.00	78 300.00		78 300.00	78 300.00

III - VOTE DU BUDGET		III
Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE		B1

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00							
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	1 000.00							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000.00							
681	charges de fonctionnement	2 000.00							
022	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	86 000.00			78 300.00	78 300.00		78 300.00	78 300.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 998 136.00			4 193 852.44	4 193 852.44		4 193 852.44	4 193 852.44
023	Virement à la section d'investissement	485 549.00			1 404 043.00	1 404 043.00		1 404 043.00	1 404 043.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500.00			3 000.00	3 000.00		3 000.00	3 000.00
6682	Indemnités de réaménagement d'emprunt (pour or								
67.	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
6751	Valeur comptable immobilisations cédées (hors								
6761	Différences réalisations (positif) trans.in.v.	500.00			3 000.00	3 000.00		3 000.00	3 000.00
681	charges de fonctionnement								
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	486 049.00			1 407 043.00	1 407 043.00		1 407 043.00	1 407 043.00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 484 185.00			5 600 895.44	5 600 895.44		5 600 895.44	5 600 895.44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

III

Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

RECETTES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuation de charges	30 500.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
64.	CHARGES DE PERSONNEL	30 500.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 500.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale					
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	493 850.00		549 300.00	549 300.00	549 300.00
7018	Autres ventes de produits finis					
7023	Menus produits forestiers	950.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	3 000.00		4 000.00	4 000.00	4 000.00
7032	Droits de stationnement et de location sur la	121 000.00		96 000.00	96 000.00	96 000.00
7035	Locations sur droits de chasse et de pêche	7 200.00		7 000.00	7 000.00	7 000.00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 800.00		14 000.00	14 000.00	14 000.00
7081	Redevance d'enlèvement des ordures et des déch					
7082	Redevance et droits des services à caractère c	1 300.00		200.00	200.00	200.00
7086	Redevances et droits des services à caractère	2 800.00		2 800.00	2 800.00	2 800.00
7087	Redevances et droits des services péri-scolair	82 000.00		88 000.00	88 000.00	88 000.00
70882	Locations de compteurs					
70888	Autres prestations de service					
7078	Autres marchandises					
70841	à la collectivité de rattachement	262 000.00		306 700.00	306 700.00	306 700.00
70875	Par les communes membres du GFP	10 000.00		16 000.00	16 000.00	16 000.00
70876	Par le GFP de rattachement					
70878	par d'autres redevables	1 800.00		9 600.00	9 600.00	9 600.00
7088	Autres produits divers					
73	IMPÔTS ET TAXES	192 000.00		194 000.00	194 000.00	194 000.00
73211	Attribution de compensation	85 000.00		85 000.00	85 000.00	85 000.00
73212	Dotation de solidarité communautaire	107 000.00		109 000.00	109 000.00	109 000.00
731	Fiscalité locale	2 636 695.00		3 063 344.00	3 063 344.00	3 063 344.00
73111	Impôts directs locaux	2 038 695.00		2 440 344.00	2 440 344.00	2 440 344.00
73118	Autres contributions directes					
73123	Taxe communale additionnelle aux droits mutati	300 000.00		330 000.00	330 000.00	330 000.00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	128 000.00		150 000.00	150 000.00	150 000.00
73154	Droits de place					
73172	Taxe de séjour	150 000.00		143 000.00	143 000.00	143 000.00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux					
7318	Autres impôts locaux ou assimilés					

III - VOTE DU BUDGET

III

B2

Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

RECETTES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	171 844.00		201 510.40	201 510.40	201 510.40
74111	Dotation forfaitaire des communes	3 763.00		3 500.00	3 500.00	3 500.00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	35 158.00		37 000.00	37 000.00	37 000.00
74122	DGF – Concours particuliers			300.00	300.00	300.00
742	Dotations élus locaux			3 686.40	3 686.40	3 686.40
744	F.C.T.V.A.	5 138.00				
74712	Emplois d'avenir	47 055.00		48 000.00	48 000.00	48 000.00
74718	Autres					
7473	Départements					
74741	Communes membres du GFP	14 000.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
74751	GFP de rattachement					
74758	Autres groupements					
7478	Autres organismes	37 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	200.00				
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF	17 530.00		55 024.00	55 024.00	55 024.00
74834	Etat - Compensation au titre des exon. TH					
748388	Autres					
7484	Dotation de recensement					
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000.00		9 000.00	9 000.00	9 000.00
7488	Autres attributions et participations					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 000.00		310 200.00	310 200.00	310 200.00
752	Revenus des immeubles	216 000.00		306 000.00	306 000.00	306 000.00
755	Dédits et pénalités					
756	Libéralités reçues					
7574	Subv. de fonctionnement pers. assoc. org. priv			1 200.00	1 200.00	1 200.00
75813	versées par les fermiers et concessionnaires					
75821	Excédent des budgets annexes					
7584	Recouvrement sur créances admises en non vau					
75862	Régies dotées de la personnalité morale					
7588	Autres produits divers de gestion courante			3 000.00	3 000.00	3 000.00
75888	Autres					
Total des recettes de gestion des services		3 740 889.00		4 358 354.40	4 358 354.40	4 358 354.40

RECETTES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
76	PRODUITS FINANCIERS			100.00	100.00	100.00
7622	Rattachement des ICNE					
7688	Autres			100.00	100.00	100.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES					
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant					
7751	Produit des cessions d'immobilisations (hors A					
	Total des recettes financières			100.00	100.00	100.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 740 889.00		4 358 454.40	4 358 454.40	4 358 454.40
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
72	Production immobilisée					
755	Dépôts et pénalités					
7761	Différences réalisations (positif) transf. inv					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 740 889.00		4 358 454.40	4 358 454.40	4 358 454.40

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites "surfiscalisées" (compte 73121) (8)

Montant brut	0.00
Compensation	0.00
Montant net	0.00

Affectation du résultat 2023
R002 : 1 242 441,04

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 5 600 895,44
Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES		IV
ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N - 1	Montant des remboursement N - 1		Encours restant dû au 1er janvier
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total						

(1) Circulaire N° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.
(article L 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES		IV
ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuariel					
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit														
CUSD7019 - Im. établissements BP 2006 contrat n° CUSD7019	CREDIT AGRICOLE ALPES	14/06/2006	20/06/2006	20/09/2007	600 000.00	F		4.290	4.290		A	X	N	A-1
C1HPX2011 - Im. établissements BP 2007 contrat n°	CREDIT AGRICOLE ALPES	01/08/2007	24/08/2007	25/08/2008	350 000.00	F		4.890	4.890		A	X	N	A-1
A29120C3 - Im. établissements BP 2012 contrat n° A29120C3	CAISSE D'EPARGNE PRVCE ALP	03/08/2012	03/08/2012	25/10/2012	672 800.00	F		3 700	3 700		T	X	N	A-1
00001094020 - Im. établissements 2016 contrat n° 00001094020	CREDIT AGRICOLE ALPES	29/11/2016	19/01/2017	15/04/2017	800 000.00	F		1 110	1 110		T	X	N	A-1
00001158174 - Rcautajagement emprunt de 2012 contrat n°	CREDIT AGRICOLE ALPES	11/01/2017	25/01/2017	10/04/2017	516 450.65	F		1 350	1 350		T	X	N	A-1
00002017594 - Im. établissements 2019 contrat n° 00002017594	CREDIT AGRICOLE ALPES	08/04/2019	06/05/2019	15/08/2019	300 000.00	F		1 350	1 350		T	X	N	A-1
CP1818 - Im. établissements 2022	CREDIT AGRICOLE ALPES	23/06/2022	29/07/2022	31/10/2022	1 050 000.00			5 000	5 000		T	C	N	A-2
TOTAL					4 289 250.65									
TOTAL GENERAL					4 289 250.65									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables, C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme l'addition d'un taux usuel de référence et d'une marge en pourcentage)
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois ...)
- (5) taux initial du contrat
- (6) Indiquer A pour annuel, M pour mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : Trimestrielle, X : autre
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X autres à préciser
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

B1.2

ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 1/1/N										I.C.N.E. de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 1/1/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux d'intérêt (12)	Index (13)	Niveau de taux (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit												
C05DTJ019 - Investissements BP 2006 contrat n° C05DTJ019	N	0.00	-	124 995.51	2.00	F		4.290	39 927.88	5 362.30	0.00	0.00
C1HPXZ011 - Investissements BP 2007 contrat n° C1HPXZ011	N	0.00	-	175 428.38	8.00	F		4.890	15 981.84	8 578.44	0.00	0.00
A29120C3 - Investissements BP 2012 contrat n° A29120C3	N	0.00	-	204 472.11	3.75	F		3.700	51 795.19	6 852.33	0.00	0.00
00001094020 - Investissements 2016 contrat n° 00001094020	N	0.00	A-1	456 405.58	8.25	F		1.110	53 124.82	4 845.46	0.00	0.00
00001158174 - Réaménagement emprunt de 2012 contrat n°	N	0.00	A-1	208 660.66	4.25	F		1.350	48 026.96	2 574.44	0.00	0.00
00002017594 - Investissements 2019 contrat n° 00002017594	N	0.00	A-1	216 277.60	10.50	F		1.350	19 304.64	2 822.28	0.00	0.00
CP1818 - Investissements 2022	N	0.00	A-1	962 500.00	13.75			5 000	70 000.00	47 211.11	0.00	0.00
TOTAL		0.00		2 348 739.84					298 161.33	78 246.36	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00		2 348 739.84					298 161.33	78 246.36	0.00	0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(12) Type de taux d'intérêts : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N

(16) Il s'agit des intérêts du au titre du contrat initial et comptabilisés au 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels du au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 668

IV - ANNEXES		IV
ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/1/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 1/1/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
CPI1818	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	1 050 000.00	962 500.00	2	15.00		1.440	5.000				47 211.11		100.00
Total A		1 050 000.00	962 500.00									47 211.11		100.00
TOTAL GENERAL		1 050 000.00	962 500.00									47 211.11		100.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne-conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Type d'indice sous-jacent		1 - Indices en Euros.	2 - Indices inflation française ou zone Euro ou écart entre ces indices.	3 - Ecart d'indices zone Euro.	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone Euro.	5 - Ecart d'indices hors zone Euro	6 - Autres indices
Type de structure de l'emprunt	Nombre de Produits	6	1	0	0	0	
	% de l'encours	59.02	40.98				
	Encours Début	1 386 239.84	962 500.00				
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
B - Barrière simple. Pas d'effet levier.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits						
	% de l'encours						
	Encours Début						
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
F - Autres types de structure	Nombre de Produits						0
	% de l'encours						
	Encours Début						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

B8.1 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L2311-7 du CGCT)

Art. (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
65736211		Fonctionnement exercice 2024	BUDGET ANNEXE TOURISME	U3	122 500.00
657363		Fonctionnement exercice 2024	CCAS DE MAUSSANE LES ALPILLES	U4	20 000.00
65748		Fonctionnement année 2024	CLUB DE FOOTBALL	P1	4 500.00
65748		Fonctionnement année 2024	A CONTRETEMPS DANSE	P1	2 500.00
65748		Fonctionnement année 2024	ADMR	P1	500.00
65748		Fonctionnement année 2024	AMICALE SAPEURS FORESTIERS	P1	400.00
65748		Fonctionnement année 2024	ANCIENS COMBATTANTS	P1	200.00
65748		Fonctionnement année 2024	ASSOC SPORTIVE COLLEGE ST	P1	125.00
65748		Fonctionnement année 2024	BODY FIT BOXING	P1	1 200.00
65748		Fonctionnement année 2024	BOULE OVALE	P1	1 300.00
65748		Fonctionnement année 2024	CLUB DE YOGA	P1	300.00
65748		Fonctionnement année 2024	CLUB TAURIN CTVB	P1	6 000.00
65748		Fonctionnement année 2024	EVEIL ET NOUS	P1	400.00
65748		Fonctionnement année 2024	FNACA VALLEE DES BAUX	P1	200.00
65748		Fonctionnement année 2024	HORLAC LANGUES CULTURES	P1	500.00
65748		Accueil loisirs sans héberg. => 2024/08	IFAC CENTRE AERE	P1	38 420.00
65748		Fonctionnement année 2024	LES DECIBELS	P1	500.00
65748		Fonctionnement année 2024	LES RACINES EHPAD VALLEE DES	P1	1 000.00
65748		Fonctionnement année 2024	LES SENTIERS DE MAUSSANE	P1	500.00
65748		Fonctionnement année 2024	LES TAMBOURINAIRES VALLEE DES	P1	250.00
65748		Fonctionnement année 2024	NOTES ET MOTS	P1	750.00
65748		Fonctionnement année 2024	COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	P1	750.00
65748		Fonctionnement année 2024	OSHUKAI MAUSSANE KARATE	P1	500.00
65748		Fonctionnement année 2024	OVALIVE CLUB DE RUGBY	P1	1 000.00
65748		Organisation tournoi des terroirs 2024	OVALIVE TOURNOI RUGBY	P1	3 000.00
65748		Fonctionnement année 2024	PARCOURS LITTERAIRE EN PVCE	P1	500.00
65748		Fonctionnement année 2024	APEMA PARENTS D'ELEVES	P1	1 500.00
65748		Les Alpilles Musicales les 2 et 3 août 2024	PIANO PRESTO	P1	2 000.00
65748		Fonctionnement année 2024	SAINT ELOI	P1	3 500.00
65748		Fonctionnement année 2024	SHAKTI YOGA	P1	500.00
65748		Fonctionnement année 2024	CLUB DE TENNIS	P1	3 500.00
65748		Fonctionnement année 2024	TERRES DES BAUX	P1	550.00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

U3 : Communes (budget annexe)
 U4 : Etablissement de droit public
 P1 : Associations

IV - ANNEXES		IV
Etat du personnel au 01/01/N		B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Emplois Fonctionnels							
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1.00	0.00	1.00
TOTAL Emplois Fonctionnels		1	0	1	1.00	0.00	1.00
Filiere Administrative							
ATTACHE	A	1	0	1	1.00	0.00	1.00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2	0	2	1.80	0.00	1.80
REDACTEUR	B	1	0	1	0.00	0.00	0.00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5	1	6	4.50	0.00	4.50
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	3	0	3	3.00	0.00	3.00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3	0	3	2.00	0.00	2.00
TOTAL Filiere Administrative		15	1	16	12.30	0.00	12.30
Filiere Animation							
ANIMATEUR	B	1	0	1	1.00	0.00	1.00
TOTAL Filiere Animation		1	0	1	1.00	0.00	1.00
Filiere Culturelle (Art., Patr. et Bibl.)							
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	C	0	1	1	0.00	0.00	0.00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EM	C	1	0	1	1.00	0.00	1.00
TOTAL Filiere Culturelle (Art., Patr. et Bibl.)		1	1	2	1.00	0.00	1.00
Filiere Sécurité							
BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL	C	1	0	1	0.00	0.00	0.00
GARDIEN	C	2	0	2	0.00	0.00	0.00
TOTAL Filiere Sécurité		3	0	3	0.00	0.00	0.00

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

Filière Technique									
TECHNICIEN	B	1	0	1	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00
ADJOINT TECHNIQUE	C	16	0	16	11.00	0.00	11.00	0.00	11.00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	4	0	4	4.00	0.00	4.00	0.00	4.00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3	0	3	3.00	0.00	3.00	0.00	3.00
AGENT DE MAITRISE	C	4	0	4	4.00	0.00	4.00	0.00	4.00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3	0	3	3.00	0.00	3.00	0.00	3.00
TOTAL Filière Technique		31	0	31	26.00	0.00	26.00	0.00	26.00
TOTAL GENERAL (Hors emplois fonctionnels)			2	53	40.30	0.00	40.30	0.00	40.30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex CDD 6 mois) recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
Etat du personnel au 01/01/N	
IV	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

Agents Non Titulaires en Fonction au 01/01/N	Catégories (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement (4)	Nature (5)
Agents occupant un emploi permanent						
1	C	TECH	367		3-1	CDD article
2	C	TECH	367		3-3-4°	CDD article
TOTAL GENERAL						

- (1) Catégories : A, B ou C

(2) Secteurs : ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MI : Médico technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière
- (3) Remunération : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non-complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
A : autres (préciser)
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A : Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrat aidé)
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<i>Etablissements publics de coopération intercommunale</i>			
Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles	/ /	EPCI fiscalité propre part. service commun ADS	
SIVU construction aménagement entretien Perception	/ /	sans fiscalité propre	
SIVU Vigueirat et Vallée des Baux	/ /	sans fiscalité propre - contribution annuelle	3 619.00
Syndicat Mixte d'énergie du Département 13 - SMED	/ /	sans fiscalité propre - cotisation statutaire	396.00
Syndicat Mixte Parc Naturel Régional des Alpilles	/ /	sans fiscalité propre - cotisation statutaire	10 395.50

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

B11.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie sans personnalité morale	camping municipal - tourisme	01/01/2006	N°07 du 16/02/2006	21130058700063	SPIC M4 à seule autonomie financière	OUI

IV - ANNEXES		IV
EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES		C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	Vote (2)
Dépenses hors charges transférées (A)		298 162.00	I 298 162.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	298 162.00	298 162.00
1641	Emprunts en euros	298 162.00	298 162.00
165	Dépôts et cautionnements reçus		
1681	Autres emprunts		
Dépenses et transferts à déduire (B)			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds d'investissement		
Dépenses et transferts à déduire (B)			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		
1021	Dotation		
		Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)
		Solde d'exécution (3) (4) D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources		298 162.00	584 707.55
		104 750.43	987 619.98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	vote (2)
	Ressources propres externes (a)	289 612.98	289 612.98
1022	Fonds d'investissement	289 612.98	289 612.98
10222	F.C.T.V.A.	198 405.00	198 405.00
10226	Taxe d'aménagement	91 207.98	91 207.98
10228	Autres fonds d'investissement		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de		
27638	Autres établissements publics		
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	1 412 043.00	1 412 043.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
2764	Créances sur des particuliers		
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	3 000.00	3 000.00
2803	Frais d'études, recherche, développ. insertion		
280415341	Biens mobiliers, matériel et études		
280421	Biens mobiliers, matériel et études	3 000.00	3 000.00
280422	Bâtiments et installations		
024	Produits de cessions d'immobilisations	5 000.00	5 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 404 043.00	1 404 043.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001(4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 701 655.98	786 586.00			2 488 241.98

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 987 619.98
Recettes propres disponibles	IV 2 488 241.98
Solde	V = IV-II (6) 1 500 622.00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes
(2) Crédits de l'exercice votes lors de la séance
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II- Présentation général du budget - vue d'ensemble
(6) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES	B.P. 2024
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	IV D1

B.3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALELibellé de la recette : **TAXES DE SEJOUR**

Restes à employer au 01/01/N			0,00 €
Recettes			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
73	73172	Taxes de séjour	143 000,00 €
TOTAL RECETTES			143 000,00 €
Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
65	65736211	Subvention de fonctionnement services rattachés à caractère administratif : TOURISME	122 500,00 €
62	623	50% Festivités estivales (14 juillet/15août/Temps Retrouvé)	18 500,00 €
65	65748	50% subvention à associations organisation fêtes estivales	2 000,00 €
TOTAL DEPENSES			143 000,00 €
Restes à employer au 31/12/N			0,00 €

Restes à employer au 01/01/N		0,00 €	
TOTAL RECETTES	143 000,00 €	TOTAL DEPENSES	143 000,00 €
Restes à employer au 31/12/N		0,00 €	

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)
BAUX PROFESSIONNELS LOCAUX NUS	MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	10/01/2023	N°9 du 10/01/2023	

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX	D4

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de le conseil municipal (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produits votés par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'Habitation	3 235 000		12.6800		410 198	0.660
Taxe Foncière sur Bâti	6 345 000		30.6000		1 941 570	4.620
Taxe Foncière sur Non-Bâti	146 800		39.5800		58 103	-1.540
Cotisation Foncière entreprises						
Total	9726800				2409871	

IV - ANNEXES	B.P. 2024
ARRETE ET SIGNATURES	V - A SIRET 211 300 587 00014

D2 - ARRÊTES - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	19	
Nombre de membres présents	14	3 procurations
Nombre de suffrages exprimés	17	
VOTES :		
Contre	3	Abstentions 0 Pour 14
Date de convocation :	28/03/2024	

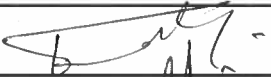
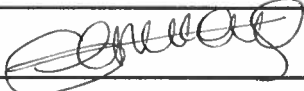
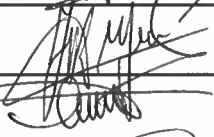
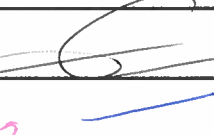
Présenté par le Maire,
A Maussane les Alpilles, le 10 avril 2024

Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ




Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire,

A Maussane les Alpilles, le 10 avril 2024
Les membres du Conseil municipal,

Marc FUSAT		Mathieu BONARD	
Christine GOURILLON		Emilie GERMAIN	
Alexandre WAJS		Fanny ARSAC	
Henri REYNOUD		Laurent JUGLARET	
Fabienne CITI		Murielle GARZINO	
Dominique STEKELOROM		Sébastien THOMAS	
Patrick LAFFITTE		Marie-Pierre CALLET	
Bernadette SAMUEL		Alain CHAIX	
Thierry FABRE		Lucie BABIN	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en sous-Préfecture, le : 18 AVR. 2024

et de la publication le : 18 AVR. 2024

A Maussane les Alpilles, le : 18 AVR. 2024
Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ

